

La Petite Tunisienne

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Un an 10 fr.; France et Etranger : 12 fr

Les bénéficiaires de guerre et le Grand Conseil

Si nous en parlions encore un peu... pour faire plaisir à « Tunis Socialiste » en abondant dans son sens, ce qui va lui en boucher un coin, comme dit l'autre.

Une nouvelle est arrivée à Tunis à un ressortissant italien qui l'a communiquée au journal l'« Unione » qui l'a publiée sans entrer dans de longs détails, pour la bonne raison qu'il n'en avait point.

Voilà le fait brutal.

Qu'y avait-il au fond d'exactly ?

Personne n'en savait rien, il a fallu le voyage du résident général en France et les communiqués laudatifs pour qu'on perçoive quelque chose, puis est venue la lettre du consulat général d'Italie qui a mis les choses au point et éclairé brutalement le public.

Du coup, les mesures conservatoires qui étaient prises contre les assujettis récalcitrants à quelque nationalité qu'ils appartenaient ont été suspendues, de même que ceux qui avaient pris des arrangements n'ont plus été mis en demeure de les exécuter ce qui est l'indice d'un prochain remboursement dont la Tunisie en l'état actuel de ses finances est incapable de faire les frais car il s'agit d'une somme d'environ soixante-dix millions, dont une quarantaine sont encaissés et... mangés depuis belle lurette.

Il coule de source que si des accords ont eu lieu à Paris sur le dos — façon de parler — de la Tunisie, c'est le gouvernement métropolitain qui en a pris l'initiative qui devrait faire les frais des dits accords qui devraient être étendus à tous, indistinctement, car il serait souverainement injuste que les uns empochent et les autres paient des bénéficiaires extraordinaires qui l'ont été aussi bien pour les uns que pour les autres.

Tout le monde ou personne nous sommes donc parfaitement d'accord avec « Tunis Socialiste ».

Avant de pousser plus à fond la discussion, attendons que la Résidence générale veuille bien confirmer officiellement la nouvelle car M. le Consul général d'Italie n'a pu communiquer à ses nationaux qu'un avis « officieux » de son gouvernement, aucune entente définitive paraissant n'avoir eu lieu, le principe du remboursement seul semblant être admis entre Paris et Rome.

Si nous devons subir la douloureuse, il faut au moins que les populations qui ont déjà payé une fois, ne soient pas obligées de payer une seconde car ce serait vraiment trop révoltant aussi nous rangeons-nous bien volontiers aux propositions de notre excellent confrère et ami François Portelli qui, dans le « Journal de Tunis » préconise des droits de sortie sur tous les produits du sol et du sous-sol, jusqu'à concurrence totale des remboursements, qui seraient opérés sur le « blé, 1 fr. le quintal; l'orge et l'avoine, 0 fr. 50 le quintal, les fèves, pois-chiches, 1 fr. 50 le quintal; l'huile 20 fr. le quintal.

Les minerais de fer, plomb, zinc, les phosphates devraient être également imposés dans une proportion à déterminer; il y aurait aussi les vins.

Avec la belle prochaine récolte de céréales, celle des olives qui est très prometteuse, ainsi que la vendange, on pourrait déjà, cette première année, récupérer certainement plusieurs millions.

De cette façon, les contribuables de la Tunisie ne seraient surchargés d'aucun impôt nouveau.

Le blé, l'orge, l'avoine pourraient être taxés sans inconvénient ni charge trop lourde à 1 fr. 50, le vin 5 francs l'hectolitre quant aux minerais ou phosphates il n'y aurait qu'à tabler sur les bénéfices bruts pour les imposer d'autant. Ce serait, en quelque sorte, reprendre d'une main ce que l'on est obligé de rendre de l'autre.

Mais le temps presse, et si le vin est tiré et qu'on doive le boire c'est-à-dire que la

Tunisie soit mise dans l'obligation de rembourser, faisons face immédiatement à la situation et que les taxes de sortie soient mises aussitôt en application et entrent immédiatement en vigueur.

Nous demandons en conséquence que le Grand Conseil, soit convoqué d'urgence pour aviser à la situation et discuter de la manière de faire face à cette lourde charge

BULLETIN

Une statue au Sénateur Gallini à Sousse

Le « Journal de Tunis » a relaté dans un de ses derniers numéros que le cercueil de notre regretté ami le sénateur Gallini, maire de Sousse, n'était pas encore descendu dans le caveau familial que Sousse dans un élan unanime de reconnaissance parlait de lui élever par souscription une statue sur une de ses principales places.

Avec notre excellent confrère et ami nous nous associons de grand cœur à cet hommage de reconnaissance et demandons à ses amis du Sabel d'ouvrir sans tarder une souscription pour que l'inauguration du monument ait lieu, autant que possible, le jour anniversaire de la mort le ravit à notre affection et à celle de sa famille.

En attendant, dit notre confrère, ses amis verraient avec grand plaisir le gouvernement donner son nom à une localité de la ligne d'Henchir-Souatir dont il fut l'un des plus actifs défenseurs, sinon le plus actif, au sein de la Conférence Consultative car il savait travailler pour sa chère ville de Sousse et, travailler pour Sousse, n'était ce pas travailler pour toute la région ? Il y a bien le cul-de-sac de Kairouan. Ce n'est pas de sa faute si celle-ci a été sacrifiée par un tracé, raison d'économie, disait-on, qui lèse gravement et fortement ses intérêts. Il fit tous son possible, tout ce qui était en pouvoir pour l'empêcher mais il se buta à l'entêtement des techniciens et dut se résigner devant les promesses que Kairouan n'aurait pas à souffrir d'être laissée de côté de la ligne principale, destinée surtout aux transports des phosphates, car à ce moment-là il n'était point question de relier les deux lignes du Bône-Guelma et du Sfax-Gafsa.

Sidi-Saad pourrait être désigné pour perpétuer le souvenir de celui qu'on se plaisait à appeler « l'Empereur du Sabel » appellation qu'il méritait bien, tant sa sollicitude s'exerçait sur toute la région qu'il représentait avec tant d'autorité et d'état au sein de la Conférence Consultative.

Nous plaçons notre espérance en M. Lucien Saint pour qui il avait une réelle amitié qui ne s'est pas démentie jusqu'au seuil du tombeau.

Echos et Nouvelles

Le voyage du Résident général dans le Sud

La « Dépêche Tunisienne » de dimanche nous apprend que M. Lucien Saint a modifié l'itinéraire primitivement établi de se rendre à Bir-Messaoud pour y apposer une plaque portant son nom et décidé de rentrer de Zarg à Gabès par Dehibat et Ben Gardanne.

A distance, nous ne pouvons nous expliquer ce brusque changement mais nos craintes sont vives sur les conséquences.

Lorsque parvint à Tunis, la nouvelle de Paris, annonçant que le résident général projetait d'entreprendre une excursion à Bir-Messaoud, poste le plus avancé vers le sud, en pareille saison et dans des parages où les rodeurs se confondent avec le sable, dont ils ont la couleur, nous ne pûmes nous empêcher de nous demander si le ministre avait bien réfléchi et calculé tous les aléas d'une pareille expédition ?

Nous nous forgeons la tête de toutes sortes de suppositions qui n'existent peut-être que dans notre imagination aussi attendons-nous avec impatience les explications de ce retour dû peut-être à un excès de fatigue qui, seul, n'avait pas été envisagé.

En tout cas, s'il doit être jamais entrepris jusqu'au bout, ce n'est pas en

mai qu'il doit s'accomplir, l'Erg, ne ressemblant en rien aux jardins fleuris et embaumés de La Marsa.

Dans le Nichan Iftikhar Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade d'officier du Nichan Iftikhar de M. Abraham Graziani, maire de Campile (Corse).

Le nouvel officier est le frère de notre ami M. Graziani Léonidas, fonctionnaire retraité des finances qui jouit en notre ville des sympathies générales.

Hyménée Nous adressons un peu tard nos souhaits les meilleurs et nos vœux de bonheur à M. et Mme Louis Emmanuelli, fille de Madame et de notre ami M. Pardigon inspecteur des douanes, dont le mariage a été célébré le 26 avril dernier.

Au Comptoir National d'Escompte de Paris Nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Thiébaud, directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris qui est arrivé par le courrier de vendredi dernier.

La « Régence » Tel est le titre d'un nouveau journal qui vient de paraître à Tunis sous la direction de notre ami M. Le Colonel Félic, c'est dire que nous saluons avec plaisir son apparition.

La « Régence » étudiera tous les problèmes auxquels est liée l'essor du pays. Nous souhaitons à notre nouveau confrère longue vie et prospérité.

La baisse de la livre sterling et le pain cher

La livre sterling comme l'avait pronostiqué le directeur de la Banque de Paris et des Pays Bas baisse un peu chaque jour. Il y a une différence de 12 francs entre le cours du jour ou fut relevé le prix du pain et celui d'aujourd'hui.

Mais cela n'a pas l'air d'émouvoir beaucoup nos dirigeants qui laissent les minotiers et leurs complices les boulangers vendre le pain 1 fr. 20

Jusqu'à quand va-t-on permettre aux mercantis de la farine de spéculer sur le ventre du peuple ?

Journal interdit partout sauf en Tunisie ?

Un journal de la presse indigène locale a les honneurs de tous les journaux officiels des colonies et pays de protectorat où résident des musulmans qui publient des arrêtés interdisant sa circulation.

Si cet organe est indésirable au Maroc comme en Algérie, en Syrie, au Sénégal au Dahomey, ou à Madagascar, comment se fait-il qu'on permette sa circulation en Tunisie ?

Il y a là un non-sens qui échappe à notre entendement.

Qui nous renseignera ?

Anniversaire Le 4 mars 1920 la mort impitoyable ravissait à sa famille notre cher confrère, ami et parent Edmond Lecore-Carpentier directeur fondateur de la « Dépêche Tunisienne », de la ravissante Station thermale de Korbous et de Maxula-Radès

Nous n'avons pas voulu laisser passer ce troisième anniversaire sans envoyer un souvenir ému au cher disparu dont le souvenir est resté vivace au cœur de tous ses amis.

Près d'un demi million pour l'enfance La journée du 4 mars au profit de l'Enfance a produit net 529061 fr. 60, plus d'un demi million, et en temps de crise aigüe !

C'est un résultat splendide, magnifique, jamais atteint en aucune occasion dont Mme André Saint peut être justement fière et dont nous nous permettons de la féliciter très respectueusement

La petite vitesse du B. G. Enfin, après des semaines, des mois et des années même d'attente, la gare des marchandises de Tunis est transférée dans ses nouvelles installations au port.

Ce n'est pas dommage. La Compagnie va pouvoir, étant donné l'emplacement laissé libre, prendre des dispositions pour faire disparaître toutes ces « cisailles » cause de tous les accidents qu'on ne compte plus aujourd'hui.

Et puis si les fonds destinés à l'édification de la future gare des voyageurs

Demandez partout Le Rhum Chauvet

n'ont pas été affectés dans le Matour-Nebeur, gouffre ou M. Michaux engloutit millions sur millions pour desservir une mine dont le minerai était inexploitable on mettra en chantiers la nouvelle gare.

Nous supplions M. Mourgnot de voir grand et de doter Tunis d'une grande et belle gare, digne de son importance de capitale, avec hall couvert sur toute la longueur des trains, même les plus longs. Qu'il songe à Casablanca où l'on édifie un bâtiment de 120 mètres de long avec premier étage sur toute la façade et minaret comme à Oran.

Les plans de notre gare ont été un peu oubliés depuis leur établissement, il serait très intéressant de les remettre sous les yeux du public qui jugerait de l'importance de la nouvelle gare et si elle répond aux aspirations du pays.

L'épluchage d'un mémoire ou les annus d'un toubib

Un de nos plus décoratifs médecins, ils le sont tous en général - mais celui-ci plus que les autres - a un penchant fort prononcé pour la réclame et occupe par là un vague poste médical dont les profits par ces temps de vie chère ne sont point à dédaigner quand on ignore la comptabilité et les chiffres. Cette ignorance lui fait commettre des erreurs tellement manifestes que le dernier mémoire en date en est resté sur le carreau après avoir été épluché de la belle façon, à la loupe même.

Le directeur aurait refusé net de le signer et fait inviter le morticole à présenter des justifications, ce qui serait assez malaisé.

« Non, mais, voyez-vous, me demander à moà - des justifications ? Pour qui me prend-on ?

En effet, cette demande frise l'impertinence et appelle les foudres... célestes sur la tête de l'empêcheur de mandater en rond, qui a dû passer sur un « ponceau » semé de culs-de-bouteilles pour oser cette demande.

Les services compétents au courant de l'histoire font naturellement des gorges chaudes. Il n'y a cependant pas de quoi. Erreur ne fait pas compte car loin de nous l'idée de nous trouver devant un de ces tripotages qui défraient depuis des semaines la chronique scandaleuse et judiciaire de Phocée « le dernier nid de pirates » et de quelques autres villes avec.

Le Maroc est un pays inhabitable... pour le moment

On s'attache à l'Algérie, on s'attache à la Tunisie, ceux qui s'en éloignent sont vite repris de la nostalgie du pays tandis qu'on fuit le Maroc en s'essuyant les pieds de peur d'en emporter un peu de poussière et l'on n'a plus aucune envie d'y retourner.

D'où proviennent ces sentiments Tout simplement des dirigeants du Maroc qui rendent inhabitable ce protectorat par une administration lourde, tracassière et surtout policière : « Il faut avoir tué père et mère nous disait un ami pour y planter sa tente à demeure. J'avais hâte de m'en aller et dès que j'ai pu trouver à liquider mes affaires j'en suis parti avec une joie de prisonnier rendu à la liberté. « Sale pays ! »

— Enfin, pourtant, on chante partout les beautés du Maroc, ses terres plantureuses son avenir merueilleux... « Oui, je vous arrête, le Maroc a tout cela et bien d'autres choses avec, quand le pays sera administré républicainement... » après le départ du maréchal ; pour le moment comme le disait un ancien Meknassi, c'est une belle maison... où il y a peu de chose dedans ! »

« En un mot l'air qu'on y respire donne la maladie... de s'en éloigner »

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Alexandre Lumbroso, chirurgien dentiste en notre ville, père de M. Lumbroso, avocat au barreau de Casablanca et de M. Erick Lumbroso, chirurgien-dentiste et beau-père de MM. Elie Haik et René Nahum.

A la famille si cruellement éprouvée nous adressons nos plus sincères condoléances.

La famille H. Bessis si estimée dans le public vient d'avoir la douleur de perdre son chef vénéré.

Les marques de sympathie dont elle a été l'objet lui ont prouvé quelle part profonde la population prenait à sa douleur à laquelle nous nous sommes associés.

Nous la prions d'agréer nos vives et sincères condoléances.

Ce cadavre de Sionisme

par Jacques BAHAR

En 1917, dès l'explosion de la Révolution russe nous annonçâmes à l'« Orient Arabe » de Paris, la mort du Sionisme.

Le peuple juif résidant en grande majorité sur terre slave, y trouvait désormais la liberté idéale de la génération présente.

Celle-ci n'avait plus aucun motif d'aspirer à une Palestine problématique, exiguë, où tout était à faire et où presque nulle profession d'exil des meilleures aux pires, n'aurait pu trouver emploi.

Car la juiverie universelle n'a que des visées matérielles, la soif et le culte des richesses. Le sionisme du début, en 1897, n'avait dû ses succès qu'à l'antisémitisme appauvrisseur et un tantinet massacreur des masses.

Herzl et Nordau, dans leurs écrits, et dans leurs discours, ne parlaient que de leur relèvement économique.

Que pouvaient-ils dire d'autre ? Herzl n'avait de juif, ni le savoir ni l'éducation morale, ni la poésie familiale et religieuse. Nordau était compromis à fond dans des théories athées et profondément injurieuses pour tous les croyants juifs. Il n'entendait pas se rétracter, ce qu'il n'a jamais fait non plus, depuis.

Or, ils s'adressaient à une nation, dont les fréquentes éclipses religieuses ne masquent que très imparfaitement une âme pénétrée du sens de la divinité. Elle est la religion faite peuple, étalon de toute foi, et dont les prévarications intermittentes précipitent l'humanité dans des périodes de crimes, comme en ce moment.

De cette hybridité entre ce génie et celui des chefs du mouvement sioniste, exploités d'une détresse passagère de la juiverie orientale, devait naître cette colossale intrigue qui s'épanouit depuis un quart de siècle et qui aboutit à la plus ridicule des banqueroutes pour le plus grand triomphe de la raison et de la morale.

Nous l'avions pronostiquée avec tous ses motifs, dès 1899, à notre revue sioniste, « le Flambeau ».

Très sceptique avant le premier congrès de Bâle, en 1897, nous y fûmes néanmoins par acquit de conscience. Là nous ne pûmes pas nous défendre de la poésie de l'enthousiasme qui ressuscitait une nation réputée morte, affirmait sa capacité à jouer à nouveau son premier rôle historique. Oui, il y avait un puissant motif à se dire juif et à vivre !

C'est avec joie que nous acceptâmes la délégation du Comité d'action auprès des juifs d'Algérie, Tunisie, Tripolitaine et Maroc, d'où nous tirâmes énormément de demandes d'argent et pas un sou de cotisations. Il fallut déchanter en moins d'un an sur toute la ligne.

Un mouvement d'émancipation nationale amorcé en exil quand on ne possède encore ni territoire, ni perspective de le conquérir, doit débiter et être organisé par des intellectuels et rien qu'entre eux.

Car le peuple est monopolisé par les riches à qui il faudrait d'abord le disputer d'où la nécessité d'une action anti-ploutocratique.

C'est de ce pied-là, que tant bien que mal, Herzl et Nordau étaient partis, nous les appuyâmes avec ardeur, notre dévouement les escorta sans jalousie et nous fûmes heureux de traduire et de publier en français le retentissant discours de Nordau au Congrès de 1897. Nous collaborâmes régulièrement à l'officiel du Comité d'action la « Welt » de Vienne. Nous publiâmes à la gloire d'Israël et de

ces amis et de Bernard Lagare, notre roman « L'Antigoyisme à Sion » qui parut au « Siècle » et fut traduit en une douzaine de langues.

Les choses se gâtèrent après le deuxième Congrès où fut décidée la Banque Sioniste. Nous avions voté le principe et même prôné cette fondation. Mais lorsque vinrent les statuts, nous fûmes frappés de la tricherie indigne qui y était sous-jacente.

Toute la constitution politique du mouvement sioniste y était insérée traitressement. Les chefs du sionisme c'étaient les administrateurs, les financiers. En dessous-main, le peuple avait été vendu aux ploutocrates à ses ennemis naturels. Collusion, court-circuit.

Nous décidâmes de donner notre démission et en fîmes part à Bernard Lazare qui nous répondit textuellement : « La mienne immine ! Et les deux furent publiés au « Flambeau ».

Nous lui dîmes à ce moment : « Votre popularité en judaïsme est immense, grâce à l'affaire Dreyfus. Mais l'affaire ne sera pas éternelle. Profitez de votre célébrité pour provoquer par un schisme un glissement de l'axe du sionisme vers l'occident, vers Paris.

Les Herzl, Nordau et leur séquelle sont tous de culture allemande, donc de nationalisme prussien étroit. Or tout judaïsme est universaliste et l'on ne peut parler à l'univers que de Paris. Lancez un appel aux intellectuels dissidents et le succès est au bout.

Ce que nous voulions supérieurement c'était de faire du Sionisme un mouvement intellectuel et religieux, élaborateur d'une doctrine de haute politique, d'une constitution à proposer ensuite toute épurée au peuple, tandis que tous les autres, y compris Bernard Lazare, qui était socialiste, n'avaient foi que dans la méthode démagogique, ordinaire, sans aucune doctrine politique ni religieuse.

Deux principes opposés ; spiritualisme et matérialisme ; l'âme et la panse. Voilà

pourquoi nous restâmes isolés, sans jamais pouvoir jouer un rôle. Mais chaque éclat de notre voix est resté inoubliable et survit dans les haines qui ne nous quitteront jamais.

Bernard Lazare ne nous comprit pas tout de suite, en 1899, notre suggestion ne lui revint en mémoire qu'en 1902 — nous étions à Tunis — et quand elle lui resta comme dernier atout, beaucoup trop tard. Il partit en tournées de conférences en Russie et en Roumanie, au lieu de ne viser les intellectuels et de cultiver l'occident et le Nord-Afrique. Il échoua par nécessité de logique.

(à suivre) Jacques BAHAR.

Brevet Tunisien

Monsieur Luigi Dall'Orto, Industriel à Gènes, propriétaire du Brevet Tunisien N° 1899, du 9 juin 1921, pour : Presse à production continue pour tréfiler une masse à consistance pâteuse, désire entrer en relation avec un industriel de Tunisie pour la vente ou concession de licence pour l'exploitation du dit Brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, Ingénieur, 20 rue de Russie à Tunis.

Vente de lots de Colonisation

Le Domaine de l'Etat tunisien met en vente en MAI et JUIN 1923 environ 116 lots de colonisation comprenant :

- 1 - des lots de moyenne culture comportant suivant les régions et la nature des cultures (céréales, plantations, vignes etc.) une superficie d'au moins cent hectares de terres cultivables.
- 2 - des lots d'une contenance moyenne de 65 à 70 hectares comprenant chacun une parcelle de vigne d'une quinzaine d'hectares.
- 3 - des lots de 12 à 15 hectares, avec une parcelle de vigne de 4 à 6 hectares en plein rapport, exclusivement réservés à des fonctionnaires, militaires et agents de services publics retraités ou en mesure de s'installer dans un délai maximum de deux ans.

Ces derniers lots au nombre de dix, sont tous situés dans le centre de M'Rira.

SITUATION DES LOTISSEMENTS

- Henchir Ousseltia** à 30 km au Sud-Est de la Sidioua et à 20 km au Nord de Pichon
- Henchir Sbikha** en bordure de la grande piste de Kairouan à Pont du Fahs à 45 km environ au Sud de cette dernière localité
- La Sebala** à 15 Km. environ sur la route de Tunis à Bizerte.
- Mrira** à 12 km. au Sud de Tunis

Menzel Sidi-Yaya à 4 km Nord-Est de Menzel-Temime

Henchir Souhilia dans la région de Tabourba à 200 mètres environ de la halte de Bordj-Toum sur la voie ferrée de Tunis à Medjez-el-Bab

DÉLAIS D'INSCRIPTION

Le dépôt des demandes sera ouvert du 5 MAI au 26 MAI 1923 pour les demandeurs habitant la Tunisie ;

du 10 MAI au 10 Juin pour les immigrants. Les demandes devront être établies sur des imprimés spéciaux mis à la disposition du public, soit par la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (76 bis Boulevard Bab-Benat à Tunis soit par l'Office du Gouvernement Tunisien, Galerie d'Orléans, Palais Royal (Paris). Elles devront être déposées à cette Direction appuyées de toutes les pièces justificatives, dans les délais impartis. Aucune demande déposée antérieurement à la date d'ouverture et postérieurement à la date de Clôture ne sera retenue.

CLASSEMENTS DES DEMANDES

- 1 - Les candidats habitant la Tunisie depuis deux ans au moins sont classés dans l'ordre suivant.
- 2 - Anciens élèves de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis ayant obtenu le diplôme de cette Ecole depuis moins de dix ans, déduction faite des années de services militaires obligatoires ;
- 3 - Pères de famille de quatre enfants au moins vivant sous leur toit et à leur charge ;
- 4 - Fonctionnaires et militaires ayant servi en Tunisie et remplissant les conditions voulues pour faire valoir leurs droits à la retraite ;
- 5 - Tous autres demandeurs qui s'astreignent à l'obligation d'installation personnelle et d'exploitation directe

Dans chacune de ces catégories le classement est déterminé par le nombre d'enfants qui vivent sous le toit et sont réellement à la charge du demandeur. Les immigrants sont repartis en deux groupes : a) Elèves diplômés des Ecoles Supérieures d'Agriculture (Institut Agronomique, Ecoles Nationales) ; b) Autres demandeurs.

Le classement s'opère dans chaque groupe d'après le nombre d'enfants. Tous sont astreints, comme les candidats locaux à l'obligation d'installation personnelle. Les plans notice des propriétés allouées avec l'indication des contenances et des prix des lots seront adressés à tous les demandeurs classés et les lots seront attribués après la clôture des opérations de classement.

La Côte du Soleil Korbous

Etablissement Thermal sous la Direction d'un médecin. — Masseur diplômés expérimentés. Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour l'Hôtel des Thermes 20 frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (vin non compris). Un restaurant caché est installé à Korbous. Location de villas et d'appartements. Transports automobiles en auto-car-Maison Bermet. Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 18 h. 1/2

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.** Av. J.-Ferry - Tunis

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

BERNA

C'est le plus cher mais le meilleur Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Téléphone 553

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent. PUBLIE LE DIMANCHE

Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 pages Le N° ordinaire et 30 pages le Magazine réunis 30 cent.

Abonnements à EXCELSIOR par les Départements et Colonies : 18 fr. (Six mois 34 fr.) Un an 65 fr.

Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE : 12 fr. (Six mois 24 fr.) Un an 45 fr.

Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et au N° EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat en chèque postal (Compte n° 3071) on obtient la liste et l'adresse des agents et revendeurs les plus recommandés.

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

PRODUITS ALIMENTAIRES et de grandes colonies : **Boccara et Nizard** - Gros et Demi-Gros - Expédition à l'Intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France - Premier ordre - L. de Lacroix, propriétaire - Soussé (Tunisie).

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste - Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia - Tunis **J. & A. BEMBARON**. Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electriques E. A. Minaud et Fils, ancien Accouffeur et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis - réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Entretien.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse L. Licari, pp^{re}, 1, Place Pichon - Soussé - Ghapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Ateliers de Modes - Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis - Brami frères et Cie, pp^{re}.

Pharmacie Soemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuénod - Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne - Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépôt du gant "Perrin", des parapluies "Revel" et parfumerie "Arys". - Fournitures complètes pour couturières et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

SEMPRE AVANTI - Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSBPPE DUX, propriétaire - Soussé Tunisie - Consommations de premier choix - Liqueurs d marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France - Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France - Sfax - 1^{er} ordre - propriétaire - Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Droguerie de la Poste - S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. - Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMAA - Shyp Chaupler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie - Maison fondée en 1900.

MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis - Télégr. AZERM Tunis - Téléphone. 8.48 - Quincailleurie - Ferronnerie - arti de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Importation-Exportation de tous produits - Mohamed Ellamti, négociant, rue de Franco Soussé Tunisie - Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Soussé.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD l'Eau et la Poudre de riz Madame Maud Euvé Hyeres (Var)

Le Gérant : E. LUMBROSO Imp. de la Renaissance 11 r. Al-Djazira - Tunis

ÉTABLISSEMENTS OROSDI-BACK


Société Anonyme - Capital ; 40 Millions - Réserves : 16 Millions
13-15 Rue Es-Sadikia, 2 Rue des Belges et 22 Rue d'Italie - TUNIS
BIZERTE - Avenue de France

ACTUELLEMENT Exposition Générale des Nouveautés de la Saison

Visitez nos Rayons et nos Etalages avant de faire tout achat

Fabrique de Lits
en tous genres et de tous systèmes (Maison Française)
Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41

VÊTEMENTS J. BELL
6, Rue d'Italie, TUNIS



Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance. Le meilleur marché de tout TUNIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les 4, 15 et 25 février à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPÔT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE À VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or, Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France
Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistolets automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussé

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
« 7, Rue Amilcar - TUNIS »
Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL
PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T- Tunis

L'Huile qui graisse le plus
« Vacuum Mobiloil »
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, Sfax
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Ga de de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial
« Assurances »
(17^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'«OFFICE FRANÇAIS».

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'«OFFICE» se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos «PETITES ANNONCES» rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}
(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie
Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax
Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue, au terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUZEAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée - TUNIS